



Syndicat National de l'Environnement



*F.S.U.*  
*MEEM-MLHD*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil National du SNE-FSU 26-28 Avril 2016

### **La situation sociale de la France est aujourd'hui particulièrement préoccupante.**

**La loi dite « loi travail » est un projet inacceptable tant dans sa forme initiale que dans sa forme actuelle.** Le principal défaut et danger de cette loi reste bien l'inversion de la hiérarchie des normes que ni le gouvernement ni le parlement ne semblent vouloir remettre en cause.

**Aussi le SNE-FSU appelle l'ensemble des agents de son champ à se mobiliser contre cette loi jusqu'à son retrait,** en participant aux mobilisations organisées par l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, dès le 28 avril et le 1<sup>er</sup> mai.

**Les manifestations passées ont été l'objet de violences policières tout à fait inacceptables,** en particulier vis-à-vis de la jeunesse. Devant le caractère répété de ces violences et le peu d'enthousiasme du gouvernement à les condamner, il y a lieu de s'interroger sur leur origine !

**Dans ce contexte, la volonté du Premier ministre de prolonger l'état d'urgence** jusqu'à la clôture de l'Euro de football est un très mauvais signe ! Au-delà de quelques semaines, l'état d'urgence n'a plus aucune signification réelle, si ce n'est de donner des pouvoirs hors de tout contrôle aux forces de police. Le SNE-FSU dénonce cet état de fait.

.../...

**Le procès qui vient de s'ouvrir au Luxembourg, contre les trois personnes ayant permis les révélations dites « Luxleaks »,** est caractéristique d'une société qui refuse de regarder les monstres qu'elle a créés. Il est urgent d'instaurer un statut protégeant les lanceurs d'alerte ; la France se devrait d'accorder un statut de « réfugié politique » aux lanceurs d'alerte étrangers qui en feraient la demande.

**Dans son champ propre, le SNE-FSU prend acte de la déclaration de François Hollande** lors de la conférence environnementale. La création de l'AFB avant la fin de l'année sera la fin d'un trop long feuilleton où les lobbies n'ont eu que trop de place.

**La garantie qu'il apporte de voir cette agence dotée des moyens nécessaires,** financièrement et humainement, au-delà des moyens existants aujourd'hui, est une nouvelle qui était très attendue et absolument nécessaire au regard de la situation actuelle. Nous jugerons de cette annonce au regard du PLF 2017.

**Au-delà de cette annonce, une réelle reconnaissance des métiers exercés et de bonnes conditions d'emploi** sont absolument nécessaires pour les personnels titulaires et contractuels de l'environnement. Que dire par exemple d'une AFB, dont la majorité des agents seraient des inspecteurs de l'environnement, classés en catégorie C de la fonction publique.

**Enfin la conférence environnementale, succès indéniable pour la diplomatie française, doit se traduire par un engagement réel de la France.** Force est de constater aujourd'hui, que les Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), principaux services intervenants sur ces problématiques, voient leur moyens humains ou financiers diminuer drastiquement.

**La crise économique, environnementale et sociale que nous vivons, nécessite une réflexion de fond sur le fonctionnement de notre société.** Les débats engagés par les « nuits debout » illustrent cette attente notamment chez beaucoup de jeunes. Ce mouvement mérite d'être regardé avec beaucoup d'intérêt.

*Contact presse :*

*Jean Luc CIULKIEWICZ*

*Secrétaire général du SNE-FSU :*

*06 85 91 03 50*